

3 4

La revue du quatrième arrondissement

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Le billet vert | Edito de Vincent Roger | Ça se passe dans le 4^{ème}

**Non
aux salles
de shoot !**



Dossier :

Bicentenaire des sapeurs pompiers de Paris

interview
du Commandant de la Caserne de Sévigné



**Entretien avec
Pierre Mazeaud
“Le politique doit défendre
l’intérêt général”**



janvier - février - mars 2011

n°4

En juillet dernier, il y avait de la musique et des moines bouddhistes pour célébrer l'ouverture du nouveau centre de massages thaïlandais, Nuad Thai Sabai. A une époque où il en fleurit un peu partout, que pouvait bien inaugurer cette étonnante manifestation ?

L'adresse n'a pas manqué d'attirer, en voisins, quelques personnalités du spectacle ou des média. Le centre occupe en effet ce magnifique paysage urbain des bords de Seine, face au Pont-Marie, parce que, sur le conseil des moines, «la proximité de l'eau est bénéfique». Mais si les «people» sont revenus, c'est pour le professionnalisme des masseurs, et l'esprit dans lequel ils pratiquent leur métier.

A l'origine, un geste thérapeutique

L'idée, en effet, est de promouvoir ce qui est une culture immémoriale en Thaïlande (et au passage de débarrasser le massage thaïlandais de ses connotations douteuses). Kita, en effet, Thaïlandaise et responsable du centre, se fait une très haute idée de la valeur du massage. Il participe d'un rééquilibrage du corps et de l'âme, ce qui suppose à la fois une très grande technique, une connaissance pointue de la physiologie, et une écoute attentive du corps du «patient». Il faut se rappeler, en effet, que le massage était en Thaïlande un geste thérapeutique. Elle-même et son équipe de 5 masseurs (4 femmes et un homme) sont donc des «pros», tous formés et diplômés de la fameuse école de médecine Wat Pho de Bangkok. Leur approche prend en compte les circuits énergétiques qui animent le corps, ce qui suppose une vraie connaissance de la physiologie humaine et des interactions entre les organes externes et internes. Avec leur expérience, acquise au bout de plusieurs années, ils pratiquent une véritable écoute du corps, comme si leurs mains auscultaient chaque fibre musculaire, pour réduire les tensions, rétablir la fluidité des échanges... et faire du bien. Une ambiance sereine règne dans ce lieu unique, magnifique cave voûtée aux pierres blondes. Les arches de la travée centrale et de légers voilages délimitent les espaces de massage, 9 en tout. Un thé au jasmin, un léger massage des pieds dans une bassine d'eau chaude, pour se mettre en condition... le massage peut commencer, selon la technique choisie. (A noter : si l'on choisit les huiles essentielles, elles sont à base végétale haut de gamme (Argan, Jojoba, Sésame, Chardon) enrichies d'huiles essentielles produites à Grasse (gamme Néroliane).

Le bénéfice ?

C'est une expérience qui contribue en quelque sorte à la réconciliation des articulations douloureuses et des pensées positives : elle mérite vraiment d'être vécue.

Pensez à un beau geste pour ce début d'année, pour vous ou un de vos proches : 1 chèque cadeau avec 1 séance de massage chez Nuad Thai Sabai



Nuad Thai Sabai
Massages thaïlandais traditionnels
3, quai de la Tournelle - 75005 PARIS
www.nuad-thai-sabai.fr

Ouvert 7 jours sur 7 de 11h00 à 21h00
Tél.: 01 43 26 25 90 (11h00 à 21h00)
0688 388 105 (24/24)

La revue du quatrième arrondissement

n°4

janvier - février - mars 2011

SOMMAIRE

p.3 Edito - Sommaire

p.4 à 7 *L'entretien*
Avec Pierre Mazeaud

p.9 et 10 *Ça s'est passé au Conseil de Paris*
Non aux salles de shoot
Plan Local d'Habitat

p.13 à 16 *Le dossier*
Bicentenaire des Pompiers de Paris

p.17 *Ça s'est passé aussi
au Conseil Régional*
Le budget social de la région

p.19 et 20 *Ça se passe dans le 4^{ème}*

p.22 *Tribunes libres*
La gastronomie française,
patrimoine de l'UNESCO
Par Catherine Dumas
Le billet vert

Directeur de la Publication : Vincent Roger
Rédaction : Jean-Michel Sokol, Elisabeth Castel,
Aurélien Caublot-Guéral, Catherine Dumas, Ludovic Roubaudi
Photos : DR
Imprimerie* : IPS
Tirage : 15 000 ex
Dépôt légal : 1^{ème} trimestre 2011
ISSN / 2104-2519
*Papier certifié FSC

Conception graphique, réalisation : bouelle.fr
Édition et régie publicitaire

Cithéa

178, quai Louis Blériot - 75016 Paris
Tél : 01 53 92 09 00
contact@citheacommunication.fr
www.citheacommunication.fr

Vous ne recevez pas le journal?

Contactez le **0 800 746 902** (appel gratuit)

Vous souhaitez figurer dans la prochaine édition?
Cithéa communication au 01 53 92 09 00 ou par
mail : contact@citheacommunication.fr

*"Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque
procédé que ce soit, des pages ou images publiées dans la présente publica-
tion préalable écrite de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon."*

Loi du 11 mars 1957, art. 40, art. 41 et Code Pénal art. 425
Le journal n'est en aucun cas responsable des photos, des textes, des
illustrations qui lui sont adressés.

La société Cithéa communication ne saurait être tenue responsable pour
toute erreur ou omission dans les textes et illustrations du journal.



L'éditorial :
de Vincent Roger
Conseiller de Paris
élu du 4^{ème}
Conseiller Régional

2011 une année utile plutôt que préélectorale

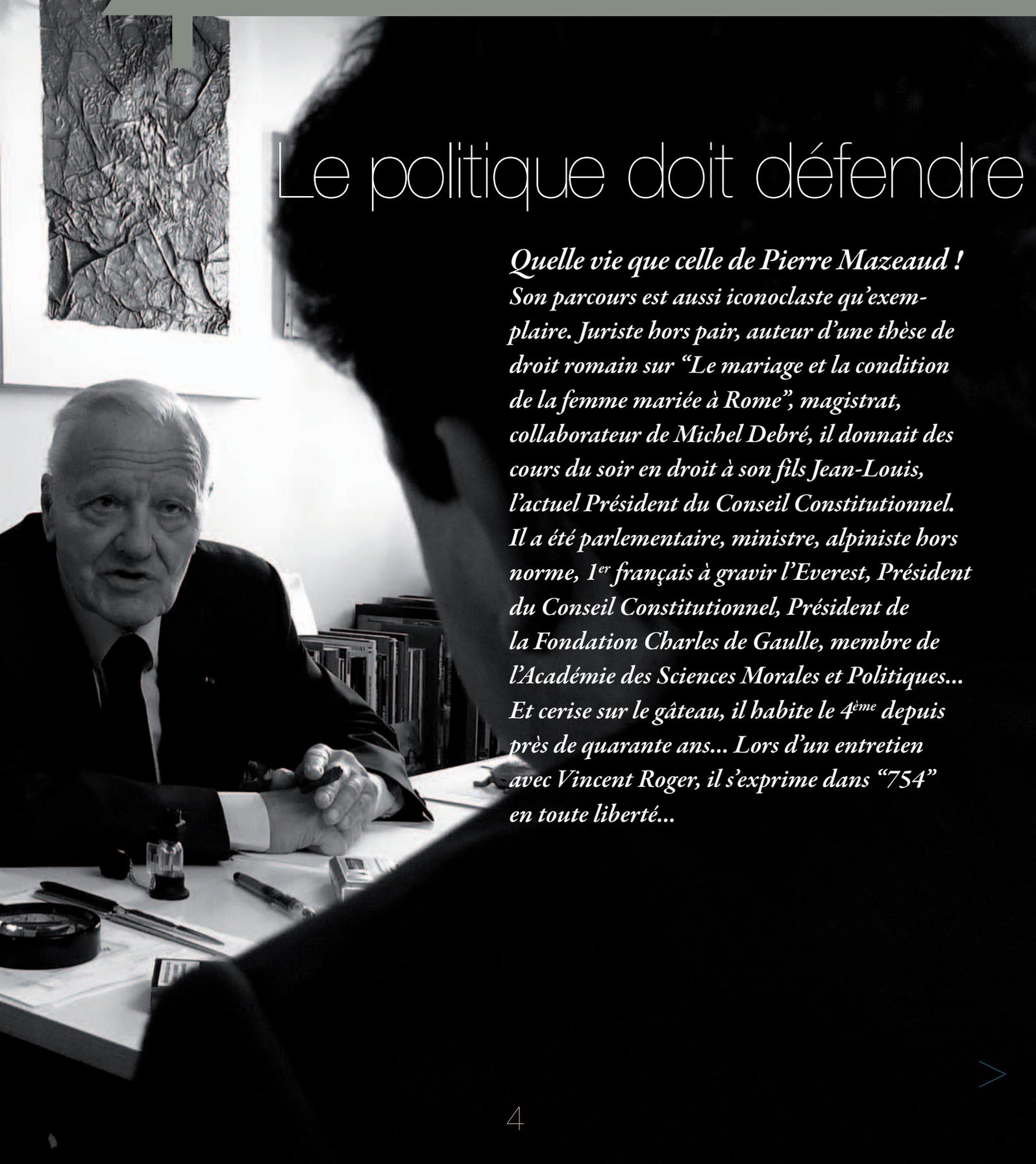
En ce début d'année, je vous adresse mes vœux de santé, de réussite et de bonheur. Je vous souhaite une année heureuse dans notre cher 4^{ème} arrondissement. Concernant l'action publique, 2011 doit être utile à la France et à Paris. Je souhaite, qu'à Gauche comme à Droite, on ne soit pas dans l'obsession des élections présidentielles à venir.

Qu'à Gauche, par exemple, on sorte du débat lié à l'hypothétique venue d'un messie washingtonien et que l'on s'oppose par des idées voire des propositions et non par des attaques personnelles souvent excessives, en particulier vis-à-vis du Président de la République. Qu'à Droite, on oublie les psychodrames post remaniement ministériel et que chacun reprenne ses esprits. Pour l'année à venir, Nicolas Sarkozy et François Fillon proposent d'ouvrir de grands chantiers comme la prise en compte de la dépendance, la réorganisation de notre système fiscal [J'avoue qu'il ne serait pas choquant que la résidence principale ne soit plus prise en compte dans le calcul de l'ISF], la formation, domaine central pour lutter contre le chômage...

*"la rénovation de
l'opposition municipale
doit se poursuivre"*

A Paris, la rénovation de l'opposition municipale doit se poursuivre. Beaucoup reste à faire mais 2010 n'aura pas été une année vaine. Au Conseil de Paris, nous avons démontré qu'il y avait une autre politique possible notamment concernant la gestion de la rénovation des Halles, l'aménagement des voies sur berges, la fiscalité, le logement... Des soubresauts persisteront. Mais ces querelles aussi microcholines que lilliputiennes, chères aux médias, ne pourront être un obstacle à ceux, qui comme moi, veulent procéder à un véritable aggiornamento de la Droite et du Centre à Paris.

C'est animé de cette ambition que dans le 4^{ème} arrondissement je continuerai à mener une opposition constructive et déterminée. La teneur du discours des vœux de la Maire de l'arrondissement ne peut que m'y encourager. Je persisterai à promouvoir dans notre arrondissement le dépassement des clivages partisans et la défense de convictions auxquelles je crois. Ce quatrième numéro de "754" en est une nouvelle illustration. En rendant hommage à ces héros du quotidien que sont les pompiers de Paris ou en donnant la parole à ce grand gaulliste qu'est Pierre Mazeaud, "754" souhaite soutenir une conception exigeante de l'intérêt général. Certains pourront sourire. D'autres me trouveront has been. Peu importe, j'assume. La défense de l'intérêt général me semble tout sauf désuète. Elle me paraît même d'une actualité brûlante.



Le politique doit défendre

Quelle vie que celle de Pierre Mazeaud ! Son parcours est aussi iconoclaste qu'exemplaire. Juriste hors pair, auteur d'une thèse de droit romain sur "Le mariage et la condition de la femme mariée à Rome", magistrat, collaborateur de Michel Debré, il donnait des cours du soir en droit à son fils Jean-Louis, l'actuel Président du Conseil Constitutionnel. Il a été parlementaire, ministre, alpiniste hors norme, 1^{er} français à gravir l'Everest, Président du Conseil Constitutionnel, Président de la Fondation Charles de Gaulle, membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques... Et cerise sur le gâteau, il habite le 4^{ème} depuis près de quarante ans... Lors d'un entretien avec Vincent Roger, il s'exprime dans "754" en toute liberté...

l'intérêt général

Jusqu'à récemment, vous avez été Président de la Fondation Charles de Gaulle. Comment avez-vous vécu les célébrations du 70^{ème} anniversaire de l'Appel du 18 Juin et celles du 40^{ème} anniversaire de la disparition du Général ?

Au delà de la tristesse personnelle, de la tristesse du pays, au travers de ces rappels du 18 juin et du décès du Général, je dois dire que la Fondation De Gaulle, comme d'ailleurs la Présidence de la République, le gouvernement ainsi que d'autres grandes associations qui se rapprochent du gaullisme, ont réussi une opération qui consistait à rappeler à travers ces anniversaires, d'abord l'acte du 18 juin, cet acte de révolte exceptionnel où cet homme, condamné à mort, va soulever l'esprit même de la résistance et de la France Libre. C'est l'acte essentiel du Général qui va lui donner une certaine légitimité pour devenir, un grand nombre d'années après, Président de la République. Ensuite je crois, que les manifestations tant à Londres, ou Paris que dans certaines villes de province et plus particulièrement les villes compagnons de la Libération, qui sont au nombre de 5, ont porté leurs fruits. Enfin l'essentiel c'était surtout de s'adresser aux jeunes qui n'ont pas vécu cette époque, par définition lointaine, et de leur rappeler qu'il y a eu un acte essentiel réalisé par un homme d'exception dans l'histoire de France.

La Ville de Paris vous a-t-elle aidé ?

Oui, la Ville de Paris nous a aidé notamment par l'organisation d'une exposition, sur le parvis de l'Hôtel de ville, au travers d'une œuvre de Romain Gary sur les compagnons de la Libération. L'idée

d'avoir apposé, sur la façade de l'Hôtel de ville, un portrait du Général de Gaulle sous forme d'une mosaïque comprenant les 1038 visages des compagnons de la Libération fut excellente. Paris, ville compagnon de la Libération n'a pas oublié son passé.

Est-ce que le gaullisme est toujours d'actualité d'après vous ?

Le gaullisme pour moi, c'est essentiellement le sens de l'Etat et le rappel du seul intérêt général. C'est-à-dire finalement l'intérêt de la Nation, et par conséquent celui de l'ensemble des Françaises et des Français. Or, ce sens de l'Etat, je crains qu'il ait quelque peu disparu. Et qu'hélas on laisse triompher les intérêts particuliers.

Est-ce que vous considérez que les responsables publics peuvent toujours se revendiquer du gaullisme ou considérez-vous aujourd'hui qu'il appartient désormais à l'histoire ?

Il appartient à l'histoire, à notre pacte républicain, c'est évident. Je regrette parfois une forme d'hypocrisie, voir de confusion dans la mesure où tout le monde se sert en quelque sorte du Général de Gaulle. Certains vont même jusqu'à le faire parler sur des sujets sur lequel il a peut être pris position, mais il y a plus d'un demi siècle.

Vous pensez par exemple à la polémique sur l'OTAN ?

Sur cette question, j'avais demandé à la Fondation Charles de Gaulle, dans sa revue "Espoir" de ne pas polémiquer. La

réintégration dans l'OTAN ne peut être jugée avec des repères des années soixante. Avec l'émergence de pays tels que la Chine, l'Inde, le Brésil et d'autres, les données ne sont plus les mêmes. Et avec l'Europe, qui peut dire quel raisonnement tiendrait le Général de Gaulle aujourd'hui !

Il y a un an, Philippe Seguin disparaissait. Etait-il dans les responsables politiques de premier plan, le dernier des gaullistes ?

Qu'il fut un responsable politique de premier plan, c'est l'évidence. Qu'il eut le sens de l'Etat, sans aucun doute, le sens de l'intérêt général, c'est certain. Gaulliste, il l'était incontestablement, mais j'ose souhaiter qu'ils y en aient encore d'autres. J'avais beaucoup d'affection pour Philippe. Il a été un très grand Président, montrant justement par une analyse très précise son sens de l'intérêt général. Il était le Président de toute l'Assemblée, c'est-à-dire de tous les députés, et il avait donné une impulsion incontestable au Parlement.

Il y a-t-il des responsables publics dont vous considérez que l'on peut les qualifier de gaullistes ?

Je pense tout d'abord à un homme de gauche, que j'aime beaucoup, mon ami Jean- Pierre Chevènement, dont Michel Debré disait, encore un mois avant sa mort et me l'écrivait, "Pierre, il restera au moins deux gaullistes, Jean Pierre et vous". Mais il y en a d'autres, on en trouve à l'UMP, Dieu merci. Un garçon comme François Baroin est encore fidèle à certaines des idées gaulliennes. Sans aucun

"Sans aucun doute François Fillon..."

Rencontre avec Pierre Mazeaud

doute François Fillon qui a été à l'école de Philippe Seguin. François Fillon étant très jeune pour avoir vécu l'époque du gaullisme. Evidemment, sa situation est un peu particulière dans la mesure où il est le Chef du gouvernement. Il m'arrive souvent de lui dire d'imposer un peu ses vues, quitte à résister même au Président de la République. Depuis le dernier remaniement, j'ai l'impression que chacun revient un petit peu dans les règles y compris le Président de la République. Il semble plus s'investir, à mon sens, sur ce que Chaban-Delmas avait appelé, alors que cela ne se trouve pas dans la Constitution, le domaine réservé, à savoir : la Défense et les Affaires Internationales. Et François Fillon s'occupera, comme le disait le Général, de l'intendance.

Le 7 février, vous allez faire une intervention devant l'Institut sur la thématique de l'intérêt général.

Est-ce que vous pouvez nous en dévoiler les principaux actes ?

Ce n'est pas devant l'Institut tout entier, c'est devant l'Académie des Sciences Morales et Politiques à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir. Devant mes collègues, je vais développer le thème de l'intérêt général. C'est un sujet excessivement difficile, d'autant plus que l'intérêt général, comme le disait le doyen Georges Vedel, est totalement indéfinissable. C'est une notion très diffuse, très confuse. C'est au travers de certaines évolutions et de la situation actuelle que l'on peut essayer de déterminer l'intérêt général. Dans notre histoire, la notion d'intérêt général a beaucoup évolué. On a d'abord parlé de

bien commun, de bonheur pour tous, etc. Puis à la Révolution, où au contraire des dernières années de la Monarchie, on a considéré que l'intérêt général ne devait appartenir qu'au seul domaine politique, c'était donc la Loi. Avant la Révolution, c'était le Roi qui était le gardien même de l'intérêt général, donc le seul compétent pour retenir ces notions et les révolutionnaires ont décidé que désormais ce serait la Loi. Il y a eu des évolutions surtout au XIX^e siècle, certains ont parlé plus de l'utilité pour définir l'intérêt général, mais si vous le permettez je souhaite surtout m'arrêter à la situation d'aujourd'hui.

Qu'a-t-elle d'exceptionnelle ?

Nous assistons à une intervention du juge et notamment du juge constitutionnel. C'est là quelque chose de particulièrement nouveau dans notre démocratie comme dans les autres démocraties occidentales. Cette intervention se justifie parce que, chose très étrange, ni la Constitution, ni le bloc de la constitutionnalité ne parle de l'intérêt général. Certes, dans le préambule, il est bien question de bonheur pour tous, mais la Constitution ne dit rien, et j'en comprends la raison puisque encore une fois, il n'y a pas de définition. C'est la Loi qui domine, c'est le Parlement qui seul détient, dans ses dispositions législatives, le soin de garantir l'intérêt général. Or, qui est le juge de la Loi, depuis la Constitution de 1958, c'est le Conseil

Constitutionnel via l'article 61 de la Constitution. Or qu'en est-il si dans la Loi, le législateur a enfreint l'intérêt général ? Si la Loi est contraire à la Constitution, c'est forcément le juge constitutionnel qui doit statuer. Ce qui lui est reconnu par la Constitution. Le juge constitutionnel devient ainsi juge de la loi comme le tribunal administratif ou la cour administrative d'appel, voire le Conseil d'Etat naturellement sont juges de l'intérêt général dans les actes administratifs, dans les actes de l'administration. Ils sont juges du décret, donc du règlement, tout ce qui est réglementaire. Le Conseil Constitutionnel s'est trouvé en face de textes dans lesquels il a pu déceler que finalement l'intérêt général n'avait pas été retenu. En conséquence, sans donner de définition, il est obligé de construire, en quelque sorte, une jurisprudence sur l'intérêt général, et ceci depuis un certain nombre d'années, il doit y avoir entre 150 à 200 décisions à

“Les députés parfois, vacillent face à la “société participative””

l'heure actuelle où est mentionné la notion d'intérêt général qui n'a pas été respectée et donc on doit sanctionner la Loi. Evidemment, cela apparaît quelque peu comme le gouverne-

ment des juges et on peut s'interroger, mais effectivement le juge à cette obligation. Il a considéré, notamment parce que l'on appelle le principe d'égalité, qu'il y avait un équilibre à faire entre l'intérêt général et les intérêts particuliers. Il a donc pu dire que là, l'intérêt général n'avait pas été respecté, parce que l'on

Ses dates

1929
Naissance à Lyon

1952
Service militaire dans les chasseurs alpins

1960
Ouvre, avec Pierre Kohlmann, plusieurs voies dans le massif du Mont Blanc

1961
Devient magistrat

1968
Elu pour la première fois député

1973
Secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports

1976
Conseiller D'Etat

1978
Dirige la 1^{ère} expédition française victorieuse de l'Everest

1986
Réélu député (sans discontinuer jusqu'en 1998) et Président de la commission des lois (86/88 puis 93/97)

1998
Nommé par Jacques Chirac au Conseil Constitutionnel

2004
Nommé par Jacques Chirac comme Président du Conseil Constitutionnel

2005
Elu à l'Académie des Sciences Morales et Politiques

2007
Président de la Fondation Charles de Gaulle qu'il a quitté en octobre dernier



avait retenu en réalité que des intérêts particuliers, des intérêts communs qui n'étaient pas le seul intérêt général que doit défendre la Loi.

En tant qu'émanation du peuple, le parlement ne devrait-il pas être le seul garant de l'intérêt général?

Hier le parti communiste condamnait le Conseil Constitutionnel en disant : "nous sommes au dessus de tout, nous sommes la Loi". Mais aujourd'hui, le monde politique, y compris les communistes, reconnaît les décisions du Conseil Constitutionnel, même si parfois il les critique. Cette évolution est due, à mon sens, au fait que législateur ne joue plus assez son rôle. Les députés parfois, et malheureusement de plus en plus souvent, ne répondent pas à leurs obligations. Ils cèdent désormais trop facilement aux sirènes d'une société dite "transparente", ils vacillent face à la "société participative" c'est-à-dire celle qui refuse la société représentative qui est pourtant la seule reconnue par notre Constitution et par la République, qui est donc la représentation par les Elus. Désormais, on est arrivé à une logique plus émotionnelle que rationnelle pour répondre aux demandes des individus eux-mêmes, des groupes d'individus, les syndicats même s'ils ont une représentativité sociale incontestable, voire quelques groupes d'individus. Ce sont par exemple tels ou tels écologistes qui ne veulent pas que l'on supprime trois arbres et qui interdisent au Maire que l'on construise un collège, parce qu'il lui faudrait y abattre les trois arbres qui sont sur le terrain dont il dispose. On arrive d'ailleurs à des lois presque ad hominem qui sont donc des textes pour répondre à la demande d'un individu, et on arrive à des choses aberrantes contraires à notre Constitution, contraires à l'intérêt général.

Vous parliez du principe d'égalité, est-ce que vous n'avez pas le sentiment qu'aujourd'hui on assiste à une dérive, c'est-à-dire qu'au nom de l'égalité, on tombe dans l'égalitarisme ?

Oui, je pense même que l'on tombe dans le communautarisme. On arrive même à privilégier des intérêts individuels et cela va à l'encontre même des lois de la Répu-

blique, telle qu'elle résulte de notre Constitution et telle qu'elle est depuis les idées de 1789.

En conclusion, nous traversons une grave crise de l'intérêt général !

Absolument, je suis très inquiet...

Et vous savez comment en sortir ? En s'indignant comme nous y invite Stéphane Hessel ?

S'indigner c'est une bonne chose, mais cela ne suffit pas ! Est-ce que l'on peut revenir à une situation plus rigoureuse du sens de la République ? Je l'espère, j'en suis moins certain. Ces dérives sont liées à des modifications constitutionnelles. Je vais sans doute vous étonner en vous disant que j'ai été un des rares à être tout à fait opposé à l'élection présidentielle de 1962. Michel Debré m'avait envoyé voir le Général, pensant que je représentais quelque peu les jeunes. J'ai dit au Général les raisons pour lesquelles je n'étais pas favorable, il m'avait répondu que c'était décidé, donc point final ! C'est une erreur monumentale qui va d'ailleurs à l'encontre de ce que voulait le Général de Gaulle depuis toujours opposé au régime des partis. En réalité avec l'élection présidentielle, on a exacerbé le régime des partis puisque chaque parti veut son candidat, le soutien comme étant le candidat du parti, voire parfois les partis en ont plusieurs, d'où la nécessité de faire des primaires, ce qui va à l'encontre même du gaullisme où le candidat à l'élection présidentielle se présentait seul devant le pays. A peine un président est élu, que l'on parle déjà de l'élection suivante, la presse ne parle que de cela. Le Général avait dit peu de temps après l'élection de 1965 "après moi ce sera le trop plein", le trop plein de quoi : de candidats. Il s'en était rendu compte, un peu tardivement à mon sens.

Deux petites questions parisiennes. Est-ce que vous considérez que la droite est en situation de reconquérir Paris lors

des prochaines élections municipales de 2014 ?

Elle le peut, à condition là aussi de ne pas donner le spectacle d'un certain nombre de candidats, souvent sans légitimité, qui ici ou là veulent y aller. Encore une fois la politique ce n'est pas, permettez-moi l'expression médiatique, du "bling bling". La politique, c'est autre chose. Si François Fillon envisageait d'y aller, là je pense que la droite aurait une chance. Ce sera un combat difficile, mon ami Jean-François Lamour, est un très bon Président du groupe UMP - en plus lui c'est un vrai gaulliste- au sein du Conseil de l'Hôtel de Ville. A lui de faire en sorte que les élus UMP considèrent qu'il doit y avoir quelqu'un de solide et le plus tôt sera le mieux. Que l'on ne tombe pas non plus dans les exagérations que l'on trouve sur le plan national notamment à gauche. Je pense aux querelles de personnes. Pour l'emporter à Paris, la droite devra être unie. Elle ne devra pas non plus compter sur la faiblesse supposée de l'adversaire. Je n'aimerais pas entendre des tirades du type "Madame Hidalgo, ne vaut rien, on va l'emporter". Ce serait une faute. On gagne les élections en fonction d'un programme. La droite parisienne doit se battre pour l'intérêt général. Or elle ne pourra y prétendre qu'à la condition qu'elle mette fin à ses divisions. Elle se doit d'être exemplaire.

Vous habitez le 4^{ème} arrondissement depuis près de 40 ans, vous vous y sentez bien ?

J'aime beaucoup ce quartier, j'ai de la chance. C'est un quartier magnifique. J'aime y flâner. J'aime ses vieux immeubles, ses églises. Ceci étant est-ce que tout va bien dans cet arrondissement, je ne suis pas de ceux qui disent "tout est très bien dans le meilleur des mondes". Je pense qu'au niveau local, il serait nécessaire de défendre plus l'intérêt général et de dépasser les clivages. Je sais qu'avec votre éthique et votre exigence vous avez cette ambition.



LA COMPAGNIE DU LIT

Les grandes marques à petits prix !



*Les grandes marques à petits prix, c'est possible !
Parce que bien dormir n'est pas un luxe,
La Compagnie du Lit vous offre
une large gamme de produits
de grandes marques tout en pratiquant
les prix les plus bas du marché.*

PARIS 12^{ème}

133, avenue Daumesnil

01 46 28 88 19

Horaires : du mardi au samedi de 10h à 19h, le lundi de 14h à 19h

Retrouvez tous nos magasins sur www.lacompagniedulit.com

Non aux salles de shoot

Débat sur les centres de consommation à moindre risque pour usagers de drogue

“Notre débat doit inviter chacun d’entre nous à beaucoup de retenue et de gravité. Beaucoup de retenue voire de modestie car la prise en charge et le suivi actuel des toxicomanes par la puissance publique ne peuvent prétendre à la perfection tant nous évoquons des situations humaines aussi terribles que délicates. De la gravité également tant nous abordons la souffrance humaine dans ce qu’elle a de plus insondable et parfois de plus insoupçonnable.

On ne trouve pas une échappatoire dans des substances illicites par hasard. On ne consomme pas des drogues dures pour le plaisir. On en abuse souvent parce que l’on souffre, parce que l’on veut échapper aux angoisses du quotidien, parce que l’on ne se remet pas d’injustices ou d’accidents de la vie... Face à ces différentes douleurs qui mènent à la consommation de drogue, il est de l’honneur de tous d’explorer de nouvelles voies. [...] Mais cette quête de l’innovation doit-elle se faire au détriment de la réalité du terrain ? Je ne le pense pas.

La réalité, c’est que cette proposition remettrait en cause la spécificité française basée sur deux piliers : l’interdiction de la consommation des drogues et l’accompagnement des toxicomanes. Remettre en cause la cohérence de ce système serait briser un quasi consensus national forgé à travers le temps par des gouvernements de Gauche comme de Droite. Faire croire à une méthode alternative serait un signal désastreux en termes de santé publique et de prévention contre les toxicomanies. Promouvoir ces centres consisterait à banaliser la consommation des drogues et surtout à laisser penser que l’on peut améliorer la vie des victimes de la drogue et escompter des résultats meilleurs.

Des résultats justement parlons-en. [...] Dois-je vous rappeler d’abord qu’il y a 4 à 5 fois moins de décès par overdose en France qu’en Allemagne et 6 à 7 fois moins qu’au Royaume Uni, que la consommation d’héroïne est de 1,4 pour 1000 habitants dans notre pays alors qu’elle s’élève à 5,2 au

Royaume-Uni et 5,9 en Suisse. Dois-je ensuite vous rappeler qu’en France, 57% des usagers de drogue sont sous substitution contre 45% en Suisse, 36% en Espagne et 24% en Allemagne. Dois-je enfin vous rappeler que les contaminations chez les usagers de la drogue par voie intraveineuse du VIH et/ou du VHC sont dans l’hexagone en diminution constante.

“notre débat symbolise un paradoxe bien français”

Mes chers collègues, notre débat symbolise un paradoxe bien français. Au moment où l’ONU salue l’action et les résultats de la France dans ce domaine, nous voudrions remettre en cause notre organisation. Au moment où l’organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) recommande la fermeture de 32 salles d’injection, nous voudrions les expérimenter. Expérimenter quoi d’ailleurs ? Expérimenter comme à Vancouver que 70% des toxicomanes ne s’en sortent pas. Quelle conception de l’action publique aurions-nous si nous adhérons à un tel renoncement en matière de santé publique. Il ne peut pas y avoir d’arrangement avec notre droit, avec la conception française en ce domaine et avec nos valeurs humanistes. On ne guérit pas le mal par le mal ! Comme on ne lutte pas contre la prostitution et la traite des femmes en rouvrant des maisons closes. Mes chers collègues, il y a une conviction française, celle d’inscrire les toxicomanes dans un parcours de soin et de les aider à sortir de l’addiction. Vous en conviendrez cette conception française ne peut être sacrifiée sur l’autel d’expérimentations pour le moins hasardeuses. Il en va du respect de la condition humaine et de l’idée que nous nous faisons, autour de notre pacte républicain, de la dignité des hommes.”



Mardi 19 octobre 2010

L’académie de médecine également contre.

Dans un communiqué en date du 11 janvier dernier, l’Académie de médecine s’est prononcée contre la création des “salles d’injection”. Constatant d’une part “qu’on ne peut demander aux médecins de superviser ou même de se livrer à de telles intoxications médicalement assistées” et d’autre part que “les moyens matériels inévitablement importants que mobiliserait cette initiative seraient

mieux utilisés pour renforcer les actions de prévention et d’aide au sevrage”. L’Académie a rappelé enfin que “l’OICS (structure onusienne) a engagé les gouvernements concernés à fermer les salles existantes”. La Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie (MILDT) s’est félicitée de cette prise de position.

Logement l'abandon des classes moyennes

“Le Plan Local d’Habitat qui nous est proposé ce matin par l’exécutif municipal, n’est pas à rejeter en bloc, je pense en particulier à l’accessibilité aux personnes handicapées, à l’idée que 35% des logements sociaux soient des quatre pièces. [...] Cependant, ce PLH n’applique pas le principe de réalité. Parce qu’il ne prend pas assez en compte le chemin semé d’embûches auquel sont confrontés de très nombreux Parisiens en matière de logement.

Cette réalité est la conjugaison de trois phénomènes préoccupants : la pénurie de logements à Paris qui devient anxiogène, la flambée immobilière qui est de plus en plus déraisonnable et le fait que, pour les familles, se loger à Paris devient mission impossible et je pense en

particulier aux classes moyennes. Concernant ces dernières, votre majorité est coupable d’abandon. Certes, sur le papier les classes moyennes ont droit aux logements sociaux,

c’est l’objectif notamment du programme PLS, les logements dits intermédiaires. Ils devraient avoir pour bénéficiaires, les Parisiens qui sont autour du revenu médian. C’est-à-dire selon l’INSEE à Paris, un couple avec deux enfants ayant un revenu mensuel de 4600€. Ces Parisiens sont des employés, des enseignants en milieu de carrière, des Parisiens qui n’appartiennent ni aux CSP-, ni

aux CSP +. Par votre politique, ils n’ont plus accès à ces logements intermédiaires. En effet, votre majorité a une vision pour le moins réductrice du respect des plafonds de revenu liés aux critères d’éligibilité aux logements.

Sur tous les programmes, vous agissez ainsi. 80% des logements sont attribués à des personnes en deçà de 40% du plafond. Pour le programme PLS, le plafond est de 5542€, en moyenne c’est attribué à des ménages ayant 2217€ de revenu mensuel. Il y a là, me semble-t-il, un dysfonctionnement grave du logement social à Paris.

Dans les faits, Monsieur le Maire, un couple avec deux enfants ayant le revenu moyen à Paris a deux options dans mon arrondissement. Soit, avec un taux d’effort toléré par les agences et les propriétaires

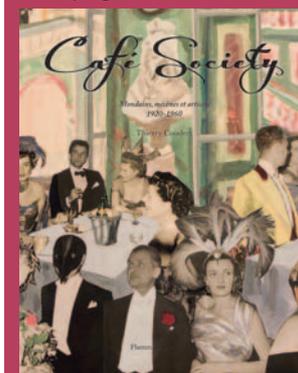
de 33 % du revenu, il loue pour 1500€ dans le privé au grand maximum un 40 m². Soit il quitte l’arrondissement voire la capitale. Et nous arrivons ainsi à un résultat qui me paraît contraire à la mixité sociale. [...]

Monsieur le Maire, nous ne pouvons accepter, qu’un couple d’instituteurs ne puisse pas vivre avec ses deux enfants dans le centre de Paris. Nous ne pouvons admettre qu’un couple dont les deux conjoints travaillent soit défavorisé par rapport à des ménages ne vivant que de l’assistance. Comme vous, nous sommes profondément attachés au principe d’égalité mais ne le bafouons pas en confondant égalité et égalitarisme. Monsieur le Maire, lorsque l’on est un couple, ayant 4000€ de revenu mensuel, avec deux enfants, on ne vit pas à Paris comme Crésus. Il est donc urgent de revoir de fond en comble la politique de logement à Paris. Nous la souhaitons plus éthiquement équitable et socialement plus juste”.

LIVRE

Incroyable mais vrai, il y a des élus férus de culture au sein du groupe UMP à l’Hôtel de Ville. Encore plus surprenant, certains écrivent. Indiscutablement Thierry Coudert est de ceux là. Son dernier ouvrage *Café Society* explore avec délectation et audace l’univers mondain des mécènes et des artistes entre 1920 et 1960. Ces membres de la *Café Society* ont donné naissance à un mode de vie sophistiqué, original, parfois même avant-gardiste, en mêlant un grand sens de la fantaisie à une élégance racée. Anticonformiste et peuplée de personnalités baroques, cette société a fait briller les talents les plus originaux du siècle précédent. A lire, au risque de rendre Christophe Girard, l’adjoint au Maire de Paris chargé la culture, un tantinet jaloux...

*Livre d’art Flammarion, 320 pages, 60€



Pour joindre Vincent ROGER, c’est simple

Par Mail : vincent.roger@paris.fr

Par fax : 01 42 76 53 93

Par téléphone : 01 42 76 64 91

Par courrier : 9, place de l’Hôtel de Ville 75 196 Paris RP

Lundi 15 novembre 2010



Les bonnes adresses

publi-redactionnel



Boucherie Becquerel

De la Blonde d'Aquitaine aux veaux de lait de Corrèze (label Fleuron Gourmand) en passant par l'agneau du Limousin (le Baronnet), le porc fermier du Perche ou la volaille de Bresse... M. Becquerel s'y connaît en belle viande : il s'appuie sur les labels et 20 ans d'expérience pour vendre une sélection de qualité irréprochable.

le+ Très belle côte de bœuf et tout ce qui se fait de bon avec le canard des Landes : magrets, foies gras, confits (Castaing).

113 rue Saint Antoine
01 48 87 89 38



Au Bourguignon du Marais

Le décor du Bourguignon du Marais se décline dans une ambiance parisienne chic et décontractée. A deux pas de L'Île Saint-Louis et au cœur du Marais, ce bistro met les spécialités de Bourgogne à l'honneur. L'œuf en meurette, le bœuf bourguignon, Coq au Marc de Bourgogne, fameux fromage d'époisses et cerise sur le gâteau : des vins sélectionnés chez de grands et petits producteurs disponibles à la bouteille et parfois au verre. Ces grands crus sont aussi à emporter. Le tout à des prix très abordables. Ouvert du mardi au samedi en service continu de 12h à 23h, vendredi et samedi jusqu'à 23h30.

le+ Une belle terrasse chauffée en retrait du trafic parisien.

52, rue Miron 75004 Paris
01 48 87 15 40



AS'ART l'Afrique d'Est en Ouest

AS'ART est née il y a 20 ans de la volonté de promouvoir les artisanats des pays africains. Nous travaillons principalement au Kenya, en Afrique du Sud et au Mozambique où nous créons nos propres collections. Venez découvrir notre vaste choix d'objets de décoration (pierre de savon, fil de téléphone, calebasse, bois, matériaux recyclés, céramique, etc.), d'accessoires de mode (bijoux, écharpes, sacs, paréos), ainsi que nos pièces ethnographiques.

le+ Des objets éthiques respectueux des principes du développement durable : préservation de l'environnement, équité sociale, gestion durable.

35 rue Saint-Paul 75004 Paris
01 48 04 58 41
3 Passage du Grand Cerf 75002 Paris
01 44 88 90 40 - www.asart.fr



Au petit Versailles du Marais

La maison respire la tradition à la française, et la respecte. Le boulanger connaît très bien son métier, et décline tous les pains à la perfection, le tourier aussi (spécialiste des viennoiseries) : qualité, texture, goût... tout y est. Quand on y vient, on y revient.

le+ Le joli décor à l'ancienne de la boutique, la possibilité de déguster sur place (café-thé-chocolat) et divers sandwiches, quiches, pizzas, salades, pâtes...

1 rue Tiron
01 42 72 19 50
ou 06 08 11 70 16



Benoit Chocolats

Benoit, c'est tout l'art du grand chocolat, de tradition artisanale et familiale (depuis 1976 à Angers). Voici une adresse rare, la seule à Paris, où découvrir, dans un élégant décor, les saveurs authentiques de chocolats d'exception, ainsi que des macarons divins, l'autre spécialité de la maison.

le+ L'authenticité du goût et des recettes uniques comme le Caramandes® sont à découvrir d'urgence dans ce temple pour gourmands également ouvert le lundi.

75 rue St Antoine
01 49 96 52 02



Histoire 2 Sœurs ...

C'est l'histoire de 2 sœurs, qui, après avoir parcouru le monde, ont décidé de mettre en commun leur expérience et leur savoir faire en ouvrant leur propre boutique dans le 4e arrondissement de Paris dont elles sont natives.

Un cadre raffiné pour une mode chic et tendance, vous serez à la fois séduits par leur accueil et le décor de cette charmante boutique.

le+ Quant aux prix, ils sont irrésistibles, exemple : pantalon 29€, pull 36€, petite robe de soirée 49€ ! Venez vite découvrir ce lieu magique !

4 rue Cloche Perce - 75004 PARIS
Tél : 01 44 78 92 41
Ouvert lundi de 14h à 19h
Du mardi au samedi de 11h à 19h



Adhap Services

L'aide à domicile est un métier ! Depuis plus de 5 ans, que ce soit pour quelques heures de ménage ou pour des prestations techniques journalières d'aide à la vie quotidienne, l'équipe des assistantes de vie et des aides ménagères d'Adhap Services vous apporte, avec le sourire, un service adapté à vos attentes et à vos besoins. Le personnel est formé régulièrement et peut apporter son soutien à des patients atteints de la maladie d'Alzheimer, ou de pathologies telles que la sclérose en plaques ou la maladie de Parkinson, pour ces raisons Adhap Services est Agréée Qualité et certifiée Qualicert.

le+ la rapidité de la prise en charge et la gentillesse de Françoise à l'accueil !

76 rue de Charenton 75012 Paris
01 44 68 03 02



Rendez-vous de la Nature

Nous vous proposons plus de 10 000 références en produits biologiques, produits diététiques, cosmétiques naturels, produits hyposodés, produits hypoglucides, substituts de repas, produits d'entretien naturels, plantes en vrac et en sachets, alimentation infantile, produits frais et surgelés, fruits et légumes (arrivages quotidiens), viandes et charcuterie, très grand choix de produits sans gluten, grand rayon de produits minceur.

le+ Le plus grand choix de produits biologiques et diététiques de Paris 300m² dédiés à votre service.

96 rue Mouffetard
75005 Paris
01 43 36 59 34
www.dietetiquemouffetard.com

Blanchiment des dents



Sunlimited

Blanchiment des dents : Si un chirurgien dentiste à Paris demande entre 700 et 900 € pour un blanchiment des dents, il existe aujourd'hui des kits vendus dans le commerce et aussi efficaces. Celui qui nous est apparu le plus performant est celui vendu chez Sunlimited. Ce centre de bronzage propose un kit à 160 € venu d'Allemagne dont les résultats sont surprenants !

le+ Kit à 160 € !
ouvert tous les jours.

3 Bd de Sébastopol
75001 PARIS
01 40 26 40 13

GARAGE SULLY



Parking
24h/24h
7j/7j

Station service
7j/7j



Réparations
toutes marques
Spécialiste BMW

- Tolerie Peinture
- Location de véhicules
- Lavage à la main



5 rue d'Agrippa d'Aubigné 75004 Paris

Tél. : 01 42 72 34 31
Fax : 01 42 72 95 44

17^{ème} ARR^t
METRO: BROCHANT

SQUARE DES
BATIGNOLLES
BROCANTE
ANTIQUITÉS

25 MARS au 3 AVRIL

10H à 19H

ENTRÉE LIBRE

C2 ORGANISATION Tél. 06 07 29 72 62

PHOTOCENTER

Laboratoire Professionnel

Pour + de 10 euros de tirage numérique un  vous sera offert



- Développement des films 135/120 N&B et couleur
- Présentation rapide et de qualité
- Des tirages allant du 10x15 au 60x90
- Sur véritable papier photographique
- La possibilité de tirer ses photos en ligne

www.photocenter.fr

M St Paul / Bastille / 35 rue St antoine 75004 Paris / ☎ 01 48 04 86 94

Le 1^{er} juillet 1810, Napoléon 1^{er} échappe de peu aux flammes d'un violent incendie à l'ambassade d'Autriche, il y perdra des proches. Ce drame fit prendre conscience à l'Empereur de la faiblesse des systèmes de sécurité incendie dans Paris. Par décret impérial le 18 septembre 1811, il créa le premier bataillon des sapeurs pompiers de Paris. Premier corps au monde de pompiers professionnels.

1811-2011

Bicentenaire des sapeurs pompiers de Paris

Ces héros du quotidien

Deux cents ans plus tard, les pompiers de Paris demeurent des militaires. Ils sont depuis leur création sous l'autorité du Préfet de Police. Outre Paris, ils ont pour champ d'intervention les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. Ainsi 7 millions de Franciliens sont sous leur "protection". La brigade est composée de 8500 hommes et femmes. Des soldats du feu, militaires d'élite, capables par leur sang froid et par la qualité de leur formation et de leurs entraînements de répondre à toutes les situations des plus dramatiques aux plus périlleuses sans oublier les plus inattendues. Ils sont autant formés pour intervenir au sommet de la tour Eiffel, à 325 mètres du sol, ou dans les tunnels du RER, à 35 mètres en dessous des pavés parisiens. Au service des Parisiens, ils agissent vite et bien. En

moyenne, ils arrivent en 6'45 après "la prise d'appel". Ils effectuent 1400 sorties par jour. Chaque année, ils éteignent près de 20 000 incendies. En 2009, ils ont secouru près de 400 000 victimes, sauvé plus de 20 000 vies, 342 d'entre eux ont été blessés. 10 Pompiers sont morts au feu au cours de la dernière décennie. Ces héros du quotidien méritent notre respect et notre admiration. Gageons que pour leur bicentenaire, Paris sera au rendez-vous. Une fois n'est pas coutume, chaque Parisien se devra de les aider à souffler sur des flammes, celles de leurs 200 bougies. 754 s'associe à cet anniversaire en donnant la parole à Christophe Baudry, Commandant de la compagnie de la rue de Sévigné. La caserne Sévigné, au cœur du 4^{ème} arrondissement, est la plus ancienne de Paris.

“vivre *une* aventure passionnante”

Le dico du sapeur

Athos :
le Préfet
Ça chauffe les étiquettes :
ça brûle beaucoup
Creux :
mauvais en sport
Déboyaüter : dérouler une ligne de tuyau
Décaler :
partir en intervention
Delta Charlie Delta :
décédé
Escabeau :
grande échelle
Foxtrot : victime féminine
GCRQFP :
gros camion rouge qui fait pimpon
Grenouille :
sapeur pompier plongeur
Mike :
victime masculine
Piaf :
jeune sapeur
PVRDC :
petite voiture rouge du chef
Rif feu (synonyme : tintin) : feu
Sarce (synonyme : vieux shibani) : sapeur avec beaucoup d'ancienneté
Stationnaire :
pompier chargé des appels téléphoniques
Se faire craquer :
prendre une engueulade
Tricoise :
clef en laiton servant à serrer les raccords de tuyaux
Un piche :
personne en état d'ébriété

Interview de Christophe Baudry, Commandant de la caserne Sévigné, 11^{ème} compagnie de la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris.

Les pompiers de Paris soufflent leur “200 bougies”, cela se fête ? Quels sont les rendez-vous prévus pour ce bicentenaire ?

Ils seront nombreux et diversifiés. Durant le 1^{er} semestre une exposition itinérante sera organisée dans les mairies et les espaces culturels. Il y aura également une exposition à la préfecture de Police. La poste éditera un timbre “*bicentenaire*”. Cet été et jusqu'à l'automne l'Hôtel Nationale des Invalides devrait accueillir une exposition de photographies. Bien entendu, la participation des pompiers de Paris au défilé du 14 juillet prendra cette année une dimension toute particulière comme le ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe le 17 septembre (date anniversaire du décret impérial créant notre corps). Ce même jour un spectacle scénarisé sera organisé au Palais Omnisport de Paris Bercy. Le lendemain une messe sera célébrée en la cathédrale Notre Dame de Paris et un nouveau monument aux morts sera inauguré au sein de la caserne Champerret. Un ouvrage référence et un coffret de CD seront également édités.

Avez-vous prévu des rendez-vous spécifiques rue de Sévigné ?

Le centre de secours ouvrira ses portes lors des journées du patrimoine les 24 et 25 septembre 2011. Cette année, ces portes ouvertes seront sous le thème de l'histoire du centre de secours SEVIGNE et de la BSPP*. Des activités destinées à faire découvrir certains aspects du métier (secourisme, montée à l'échelle) et les matériels seront organisés au profit des visiteurs.

A titre personnel comment vous est venue la vocation ? Quel est votre parcours ?



J'ai toujours souhaité faire un métier qui me permettrait d'être au service des autres. Je suis originaire de Seine et Marne et dès mon adolescence j'ai souhaité intégrer le corps de sapeurs-pompiers de ma commune.

“Je suis entré comme 2^{ème} classe. Je suis aujourd'hui capitaine”

Le trajet qui séparait à l'époque mon domicile de la caserne ne m'a pas permis de réaliser immédiatement mon rêve d'enfant. J'ai donc poursuivi mes études et je me suis directement engagé à la BSPP* pour cinq ans à l'âge

de 19 ans. J'ai servi dans un premier temps en banlieue parisienne (9 ans à la 17^{ème} compagnie d'incendie et de secours (CS MAISON-ALFORT, CRETEIL et VILLENEUVE-ST-GEORGES)). J'ai été affecté par la suite comme instructeur au centre d'instruction des recrues de la BSPP*

*Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris



janvier - février - mars 2011

(fort de Villeneuve-St-Georges) où j'ai servi comme chef de section pendant 3 ans. J'ai rejoint à l'issu la 2^e CIS et le CS MASSENA, qui défend le SE de PARIS (13^e arrondissement). Après 6 années de chef de garde d'incendie, j'ai finalement rejoint le 4^e arrondissement et la caserne SEVIGNE en 2007. Je commande la 11 CIS (CS SEVIGNE et PARMENTIER) depuis le 3 juillet 2009. Je suis entré comme engagé volontaire de l'armée de terre avec le grade de sapeur de 2^{ème} classe. Je suis aujourd'hui capitaine. Les perspectives de carrière offertes par l'armée et la BSPP* sont riches et variées. Chacun peut envisager une carrière intéressante dès lors qu'il s'en donne les moyens. Le chemin n'est pas facile, il nécessite beaucoup de travail mais demeure accessible à ceux ou celles qui veulent se donner la peine de réaliser leur rêve et de vivre une aventure passionnante.

**Comment s'organise votre travail ?
Votre journée type ?**

Rassemblement (changement de garde) à 7^h45 suivi de la vérification quotidienne du matériel. Sport de 8^h15 à 10^h. Instruction professionnelle de 10h à 12^h15. Repas. Instruction professionnelle de 13^h45 à 14^h30. Travail dans les services de la caserne. Sport de 17^h à 18^h30 puis temps libre à l'issu. Concernant le travail dans les services : le centre de secours est organisé autour de différents services qui lui permettent de fonctionner correctement et de subvenir aux besoins logistiques du personnel. Aussi, en plus de leur fonction au sein d'un engin d'incendie, les sapeurs-pompiers s'occupent d'entretenir les matériels et les tenues, de faire la cuisine pour le personnel de garde et de réaliser des missions parallèles au service de secours comme les commissions de sécurité, la vérification des bouches d'incendie sur les trottoirs et l'analyse des risques liés au secteur. La journée d'un sapeur pompier est bien remplie et laisse très peu de temps libre à chacun. Car en plus de ce qui est décrit ci-dessus, il faut rajouter les

nombreuses interventions qui ponctuent la journée de travail.

**Comment devient-on pompier ?
Quels sont les critères de sélection ?**

Le sapeur-pompier de Paris est avant tout un militaire. Il faut donc faire une démarche auprès du CIRFA (Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées) pour ouvrir un dossier, puis réussir les tests de sélection au sein de la BSPP*. Les critères médicaux sont également importants et chaque candidat doit répondre à un profil type. Il n'y a pas de niveau minimum requis, mais il y a plus de chances d'être retenu lorsque l'on possède un bon niveau scolaire et/ou des compétences dans des spécialités particulières (mécanique PL, plomberie, etc.). Il y a beaucoup plus de demandes que de postes disponibles, la sélection est donc exigeante. L'altruisme, l'efficacité et la discrétion sont les qualités que doit avoir chaque sapeur-pompier. L'exigence de soi, le volontarisme et le dynamisme sont indispensables pour vivre avec plénitude ce métier.

**Quelle est en moyenne la durée d'une
carrière d'un Sapeur ?**

Les sapeurs-pompiers de Paris sont militaires. A ce titre ils servent sous contrat

puis, en fonction du statut qu'ils obtiennent s'ils progressent au sein de l'institution, ils peuvent être amenés à servir comme militaire de carrière. Aussi il n'y a pas de durée définie, celle-ci dépend du parcours et de la volonté de chacun de servir plus ou moins longtemps.

**Avez-vous senti des évolutions
dans le "métier" ?**

Evidemment, la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris fête cette année ses 200 ans. Elle est en constante évolution dans tous les domaines. Les risques sont multiformes. Aussi la BSPP* s'adapte depuis sa création afin de répondre avec rapidité et efficacité aux risques d'aujourd'hui et anticipe en permanence sur ceux qui émergeront demain.

**Combien d'hommes (et de
femmes) sont sous votre
autorité rue de Sévigné ?
Combien d'officiers... ? Sur quel
secteur géographique,
intervenez-vous ?**

Je commande 167 officiers, sous-officiers et militaires du rang répartis entre les centres de secours Sévigné et Parmentier. Il y a 103 militaires au CS SEVIGNE dont 4 officiers. La compagnie défend un secteur de 470 hectares qui s'étend de la plaine du Marais aux contreforts de Belleville. La population défendue est de 225 000 habitants.

*"L'altruisme,
l'efficacité
et la discrétion"*



BSPP®

L'appel aux morts, dans la cour de la Caserne Sévigné, avant guerre

3 4

LE DOSSIER

*Combien d'interventions par an pour votre compagnie? Sur le 4^{ème}?
Quels sont les principaux types d'intervention? En %?*

En 2010, la 11 CIS est intervenue 15 186 fois, soit plus de 41 fois par jour en moyenne (20 fois pour le CS SEVIGNE avec 6946 interventions par an). Les principales interventions concernent le secours à victime qui représente 68 % de notre activité. Les feux représentent 2,2 % de notre activité, soit 339 feux sur l'année 2010. Quasiment un par jour.

*La caserne de la rue de Sévigné est-elle la plus ancienne de Paris?
L'histoire de ses bâtiments?*

La caserne de Sévigné est la plus vieille caserne de la BSPP* occupée par des sapeurs-pompiers. Elle occupe en partie l'emprise d'un hôtel du XIII^e siècle bâti par Charles d'Anjou, frères de St Louis et adossée à la muraille Philippe Au-

guste. Il a été entièrement reconstruit au XVI^e siècle par l'architecte F. Mansard (1642). L'hôtel a connu de nombreux propriétaires et demeure aujourd'hui connu sous le nom d'Hôtel BOUTHILLIER de CHAVIGNY. A l'époque de la Révolution, le bâtiment mitoyen dont il reste encore aujourd'hui une partie du mur dans la cour de la caserne était la prison de la Force. L'hôtel est réquisitionné en 1812 pour être mis à disposition du bataillon de sapeurs-pompiers nouvellement créé. Il est occupé depuis 1813. Pour l'anecdote, l'hôtel était utilisé par les pompes funèbres avant d'être désigné pour abriter les sapeurs-pompiers. La similitude avec l'utilisation de véhicules à traction hippomobile et l'ordonnement de l'hôtel avec ses écuries et remises ont sans aucun doute contribué à ce choix.

les 4 chiffres*

80,62%
secours à la personne
12,77%
risques technologiques et urbains
3,76%
incendies
2,85%
fausses alertes

*Bilan des missions de l'année 2009

Que vous inspire le regard admiratif d'un enfant devant un camion de pompiers?

J'ai eu ce même regard il y a quelques années. C'est pour moi une satisfaction et une fierté qui me conforte dans mes choix et qui me laisse penser que la relève est assurée pour demain. Le sourire ou le petit signe timide de la main qu'ils nous adressent lorsque nous passons devant eux avec les sirènes et les feux à éclipses est la plus belle marque d'admiration qui peut nous être donnée. 



Si vous pensez avoir la vocation !

Pour devenir Pompier de Paris, il faut être de nationalité française, avoir entre 18 et 25 ans, un casier judiciaire vierge, posséder un diplôme scolaire (BEPC à bac +2), avoir effectué la journée d'appel de préparation à la défense, mesurer entre 1,60 et 1,96, avoir une bonne vue sans correction, être médicalement apte. A cela s'ajoute une excellente condition physique, il faut être capable de réaliser 10 tractions, effectuer deux tours d'obstacles en moins de 2'30 (3' pour les femmes) et atteindre le palier 10 au test "navette Luc léger". Si vous remplissez les conditions et que cela vous tente, vous pouvez vous renseigner à la caserne Champerret, **1, place Jules Renard, 75017 Paris** ou par téléphone au n° vert 0 800 112 018.

Débat sur le budget de l'action sociale

“Débattre du budget de l'action sociale, de la santé et du handicap est un sujet grave. [...]”

L'action publique dans ce domaine mérite que l'on dépasse les clivages et que l'on s'intéresse exclusivement aux résultats de ces politiques dans un souci de respect, d'égalité républicaine et de justice sociale. C'est pourquoi je suis toujours surpris du ton utilisé, de la rhétorique employée et de la sémantique choisie par une partie de votre majorité pour aborder les questions sociales. La solidarité n'est ni de gauche, ni de droite. Elle est efficace ou ne l'est pas. Le manichéisme partisan n'y a pas sa place. Il n'y a d'autant pas sa place, Monsieur le Président, qu'à la lecture de votre budget social, l'exécutif devrait emprunter le chemin de la modestie. Et éviter de donner des leçons sur un sujet, sur lequel je sais bien que la gauche française, a pour tradition de se considérer comme le dépositaire de la morale.

Après étude de votre budget, cette posture se heurte au principe de réalité. En effet, rarement un budget fut en totale contradiction avec des engagements électoraux aussi récents qu'ambitieux. Vous aviez promis un milliard d'euros pour la santé sur la durée de la mandature. Le budget total en investissement et en fonctionnement, hors

formations sanitaires et sociales qui relèvent de la formation professionnelle, ne s'élève en 2011 qu'à 76,5 M€ en crédit de paiement, loin derrière les 250 M€ annuels nécessaires pour tenir vos engagements. Que dire également de ce budget, sinon qu'il est à l'image de la gestion régionale, c'est-à-dire une baisse des investissements (-6% des crédits de paiement) et une hausse du fonctionnement (+14% des crédits de paiement). [...]

“A voir votre budget social, votre bouclier à la taille du pavois d'un chevalier Playmobil”

Cependant, Monsieur le Président, votre budget ne peut être rejeté en totalité. Certaines décisions vont dans le bon sens. Je pense en particulier à la revalorisation des bourses sanitaires et sociales à hauteur des bourses de l'enseignement supérieur et de la recherche, comme nous l'avions maintes fois demandé dans cet hémicycle. D'ailleurs c'est une bonne surprise puisque vous aviez rejeté notre vœu sur le sujet lors de la séance plénière du 1er octobre dernier. [...] Lors des élections de mars dernier, vous aviez mis en avant votre volonté de mettre en place un bouclier social pour tous les franciliens. A voir votre budget social, votre bouclier à la taille du pavois d'un chevalier Playmobil. Les plus faibles n'en seront pas ainsi plus protégés ; pire certains auront la désillusion d'avoir cru en vos promesses.”

Vendredi 17 décembre 2010

13^è Prestige des Antiquaires

ET DES GALERIES D'ART PALAIS DES CONGRÈS

PARIS
Porte Maillot

26 février
au 7 mars 2011

Tous les jours de 11h à 20h
Nocturne le jeudi 3 mars jusqu'à 22h

Entrée Gratuite
Sur présentation de cette annonce
Free entrance
when showing this advert

Organisateurs - Tél: 02 38 61 65 30



Commission européenne - Coproduction - www.europeantour.fr

Création image: Florence de Voldère

Rendez-vous de la Nature

www.dietetiquemouffetard.com

Le plus grand choix de produits biologiques et diététiques de Paris 300m² dédiés à votre service.

Nous vous proposons plus de 10000 références en : Produits biologiques, Produits diététiques, Cosmétiques naturels, Produits hyposodés, Produit hypoglucides, Substituts de repas, Produits d'entretien naturels, Plantes en vrac et en sachets, Alimentation infantile, Produits frais et surgelés, Fruits et légumes (arrivages quotidiens), Viande et charcuterie, Très grand choix de produits sans gluten, Grand rayon de produits minceur.



96, rue Mouffetard 75005 Paris
Tél. : 01 43 36 59 34 - Fax : 01 43 36 71 07

Ouvert du Mardi au Samedi de 9h30 à 19h30
sans interruption et le dimanche de 9h30 à 13h00



Les débuts d'année se suivent et se ressemblent dans le 4^{ème} arrondissement. Les vœux de Madame la Maire se succèdent maintenant depuis 10 ans mais n'évoluent guère. Ils demeurent d'un conservatisme militant au ton robespierrien.

Les VŒUX de Madame la Maire...

Il y avait un côté Saint-Just chez les bobos le 13 janvier dernier dans la salle des fêtes de la mairie. Evidemment les adhérents socialistes de l'arrondissement se retrouvèrent aux premières loges mais soyons honnêtes c'était ouvert à tous. Les forces vives du 4^{ème} étaient invitées, l'entrée était libre, les moyens d'information de la Mairie avaient diffusé l'invitation au "meeting". Mais si tous étaient invités, le discours de la Maire s'adressait-il à tous ? On peut en douter tant il était aussi militant que gauchisant. Comme chaque année, les élus de l'opposition ont fait preuve de sang froid et ont écouté stoïquement, au passage sans être salués comme le voudrait la courtoisie républicaine, les propos de Madame la Maire. L'assistance a du écouter une litanie de propos toujours manichéens, souvent péremptores et parfois mensongés.

*"Saint-Just
chez
les bobos"*

Chaque mois de janvier, on a droit à la même rengaine. Et Madame la Maire a recours à la même méthode. 1) Elle nous prouve qu'elle sait faire bon usage de son dictionnaire des citations. Son discours en est truffé. Les citations pleuvent et tombent comme des sentences. 2) Elle s'appuie sur un philosophe pour nous présenter ses vœux... L'an dernier c'était Edgar Morin. Il y a deux ans c'était Gilles Deleuze avec comme axiome *"Les gens de Gauche regardent l'horizon, ceux de Droite leurs chaussures"*. N'est-ce pas un peu plus complexe ? Un Maire ne doit-il pas rassembler et dépasser les clivages ? Cette année, le mentor intellectuel de Madame la Maire était la philosophe Cynthia Fleury, visiblement égérie du mouvement *"royaliste"*, pour appeler à l'esprit de résistance. La résistance à quoi ?

Au gouvernement bien sûr car le fil conducteur de son intervention consistait à nous expliquer que nous vivons dans un pays liberticide. A l'entendre on se demande si elle ne considère pas que la France de Nicolas Sarkozy n'aurait pas grand-chose à envier à la Tunisie de Ben Ali... Forte de ce constat tout en finesse, elle a invité l'assistance à la désobéissance civique... Est-ce le rôle d'un élu de la République ? Un enseignant présent dans la salle, pourtant sympathisant de gauche, s'est exclamé *"heureusement que mes élèves ne sont pas là"* ! On a connu Madame la Maire plus inspirée. Ses vœux ne s'adressaient pas à l'ensemble des habitants, ils étaient destinés comme tous les ans à un courant du PS...
En somme, des vœux plus "primaires" [socialistes] que municipaux...

4

Ça se passe dans le 4^e...

Elections internes à l'UMP

Bravo à Claude Annick Tissot, avocate et Conseillère de Paris, pour son élection au poste de déléguée UMP de la 7^{ème} circonscription. Cette nouvelle circonscription, résultat du récent redécoupage de la carte électorale, regroupe le 4^{ème} arrondissement, le sud du 11^{ème} et le quartier des "Quinze-vingt" dans le 12^{ème}. Elle devrait être la candidate naturelle de la majorité présidentielle pour les législatives de juin 2012. Ont été également élus pour représenter le 4^{ème} arrondissement au Comité départemental de l'UMP : Nizar Bensalem, Jean-Daniel Bérard, Bénédicte Bidault Nastorg, Aurélie Caublot-Guérault et Sébastien du Puy Montbrun.



Télex du 4^{ème}

Unanimité au Conseil d'arrondissement du 6 décembre dernier pour s'opposer à l'ouverture d'une boîte de nuit rue Pierre au Lard ... **28 268 habitants** recensés au 1^{er} janvier selon une estimation de l'INSEE soit une baisse de 2,07% par rapport à l'an dernier, la population de l'arrondissement décroît régulièrement depuis 1999 ... **L'installation** d'un Mac Do au carrefour Saint-Paul ne semble plus d'actualité ... **La fresque** du plafond de la bibliothèque des jésuites du lycée Charlemagne devrait être prochainement restaurée ce qui permettra à terme l'ouverture d'un nouveau CDI ... **Surprenant** la ville de Paris s'apprête à fermer les bains douches municipaux mitoyens à la piscine Saint-Merri...

Agenda passé et à venir de Vincent Roger

Passé

7 octobre, café politique avec le Professeur Bernard Debré ; 11 octobre, conseil d'arrondissement ; 14 octobre, conseil d'administration du Centre d'action Sociale de la ville de Paris ; 20 octobre, rencontre avec M. Delevoye, médiateur de la République ; 21 octobre, conseil d'administration du collège Charlemagne ; 4 novembre, dîner débat sur les voies sur berge avec les jeunes actifs de l'UMP ; 8 novembre, conseil d'arrondissement ; 9 novembre, réunion préparatoire à la plénière du conseil régional ; 11 novembre, cérémonie à la mairie du 4^{ème}, dépôt de gerbe ; 15 et 16 novembre, conseil de Paris ; 16 novembre, conseil de l'école rue de Moussy ; 18 novembre, colloque de la Fondapol sur les classes moyennes avec Laurent Wauquiez ; 18 et 19 novembre, conseil régional ; 18 novembre, comité départemental de l'UMP ; 30 novembre, séminaire sur le budget régional ; 6 décembre, Conseil d'arrondissement ; 7 décembre, conseil de la CODERPA ; 7 décembre, visite du Sénat avec des administrés du 4^{ème} ; 7 décembre, conseil de quartier des Iles ; 9 décembre, séance budgétaire à la région ; 9 décembre, déjeuner avec le recteur de Paris ; 10 décembre, comité sécurité de Paris au Palais de Justice ; 13/14/15 décembre, séances budgétaires du conseil de Paris ; 16/17/18 décembre, séances budgétaires au conseil régional ;

A venir

7 janvier, colloque "Philippe Séguin : la politique une affaire de volonté" avec François Fillon et Bernard Accoyer à l'Assemblée nationale ; 11 janvier, vœux du personnel à l'Hôtel Dieu ; 13 janvier, vœux à la mairie du 4^{ème} ; 18 janvier, visite du sénat avec des administrés du 4^{ème} ; 18 janvier, réunion au conseil régional ; 19 janvier, vœux de Valérie Pécresse au conseil régional ; 20 janvier, groupe de travail à l'Hôtel de ville sur l'accès aux soins et démographie médicale ; 22 janvier, réunion avec la section du Parti radical du 4^{ème} ; 24 janvier, audition de Mireille Faugère directrice de l'AP-HP, commission des affaires sociales à l'Hôtel de ville sur la vente à la sauvette, groupe de travail à l'Hôtel de ville sur l'accès aux soins et démographie médicale ; 25 janvier, vœux aux militants UMP de la 7^{ème} circonscription avec Claude Annick Tissot et Chantal Jouanno ; 27 janvier, 66^{ème} anniversaire de la libération d'Auschwitz à la synagogue de la place des Vosges ; 31 janvier, commission permanente du collège Charlemagne, conseil d'arrondissement du 4^{ème} ; 2 février, commission des affaires sociales à l'Hôtel de ville ; 3 février, commission des affaires sociales au conseil régional ; 7/8 février, conseil de Paris ; 10 février, groupe de travail à l'Hôtel de ville sur l'accès aux soins et démographie médicale ; 10/11 février, conseil régional ; 13 février, messe à Saint-Paul pour les anciens combattants ; 17 février, groupe de travail à l'Hôtel de ville sur l'accès aux soins et démographie médicale, vernissage des peintres du Marais ; 25 février, Assemblée Générale du CRIPS ; 3 mars, commission des affaires sociales au conseil régional ; 21 mars, conseil d'arrondissement du 4^{ème} ; 23 mars, commission des affaires sociales à l'Hôtel de Ville ; 24 mars, commission des affaires sociales au conseil régional ; 28/29 mars, conseil de Paris ; 31 mars et 1^{er} avril, conseil régional...

17^{ème} ARR^t

METRO: BROCHANT

**SQUARE DES
BATIGNOLLES**

**BROCANTE
ANTIQUITÉS**

25 MARS au 3 AVRIL

10H A 19H

ENTRÉE LIBRE

La reconnaissance du "Repas gastronomique des Français" par l'UNESCO

Par Catherine Dumas, Sénatrice, Conseillère de Paris



C'est fait ! Le "Repas gastronomique des Français" est désormais inscrit, par l'UNESCO, au Patrimoine Mondial Immatériel de l'Humanité,

Caractérisé par l'organisation d'un repas séquentiel (apéritif, entrées, plats, fromages et desserts), servi à table, avec une adéquation entre mets et vins d'une très grande diversité et un attachement à la présentation (arts de la table), le repas gastronomique des Français constitue un repère identitaire important pour nos compatriotes. Ainsi, selon un récent sondage, 92% des Français estiment que "bien manger est un plaisir" et pour 89% "être réunis autour d'une table est un vrai moment d'échange en famille". Ce raffinement alimentaire et cet attachement, malgré les pressions du rythme de la vie urbaine, à l'organisation et au temps du repas constituent nos meilleures armes contre les comportements alimentaires dits "fast food" ou "junk-food" qui envahissent la planète. Cette inscription française auprès de l'UNESCO,

voulue dès 2008 par le Président de la République, constitue donc le point de départ d'un sursaut national, voire international tant l'art de vivre à la française est apprécié dans le monde, pour promouvoir les bienfaits d'une consommation diverse et variée, l'éducation au goût, la valorisation des produits de saison, la promotion des circuits agricoles courts et la nécessaire transmission des savoir-faire culinaires... C'est pourquoi, mandatée par le Sénat pour suivre ce dossier UNESCO et présidente d'un club parlementaire qui rassemble désormais 316 Députés et Sénateurs, de droite comme de gauche, pour défendre et promouvoir la Table Française, je poursuivrai le rassemblement de tous ceux pour qui l'uniformisation vaut bien moins que la valorisation de nos spécificités.

Le billet vert

de Ludovic Roubaudi, écrivain



Si Malraux écrivait que le 21^{ème} siècle serait spirituel ou ne serait pas, je fais parti de ceux qui pensent que le 21^{ème} siècle sera désaltéré ou ne sera pas. L'absence d'accès à l'eau potable touche aujourd'hui un habitant sur trois sur notre planète et tue une personne toutes les quinze secondes. C'est d'autant plus paradoxal que nous ne manquons absolument pas d'eau... du moins d'un point de vue théorique (7 500m³ par an et par habitant). Car d'un point de vue pratique, la répartition erratique de cette ressource offre 660 000 m³ d'eau par an à un Finlandais, et seulement 19 à un habitant de Djibouti. Sachant que l'on parle de pénurie lorsqu'un individu dispose de moins de 1000 m³ par an, on mesure la détresse de certains pays africains et l'opulence des autres. Si l'inéquitable répartition de la ressource est un problème que les Etats doivent prendre en compte à un niveau mondial, la mauvaise qualité des eaux en est un autre qui doit être résolu localement de toute urgence. L'absence ou la mauvaise qualité des réseaux d'assainissement, les rejets dans les fleuves et les rivières, les pollutions agricoles, les eaux de ruissellement des villes, les sources de pollutions de nos réserves en eaux sont nombreuses. Le résultat en est que la majeure partie de nos eaux est non potable. Seuls cinq fleuves européens sont considérés comme sains... pour le reste sont des cloaques. Cette pollution de la ressource peut amener un pays comme la France, qui possède une réserve en eau au dessus de la moyenne, à édicter des règles de restriction de la consommation. Et cela non par manque d'eau mais bien par manque d'eau potable. Mieux répartir l'eau et mieux la protéger sont deux défis majeurs du 21^{ème} siècle. Car si l'on peut parier sur les énergies nouvelles pour pallier la disparition du pétrole, je doute que l'on trouve un jour un substitut acceptable à l'eau.



BADIET

TAPIS • MOQUETTES

SOLDES

Des Affaires

2011

exceptionnelles !

50 tapis iraniens

300X400 1 200 €

250X350 890 €

100 tapis iraniens

140X200 350 €

200X300 690 €

**50 tapis modernes
tuftes Laine**

170X240 150 €

**50 tapis Flower
140X200**

75 €

Du 12 janvier au 15 février



BADIET

TAPIS • MOQUETTES

94, bd de Grenelle 75015 PARIS

01 53 95 25 00 (Métro La Motte-Piquet-Grenelle)

www.badiet-tapis.fr

APEF

Depuis 1992 ®

SI
services à
la personne

REDUCTION OU CREDIT
- 50%*
D'IMPÔTS



Aide
ménagère



Aide aux
personnes âgées



Bricolage
& Jardinage



Soutien scolaire



Téléassistance



Nettoyage de
surfaces vitrées

Profitez des avantages APEF :

- ✓ Plus de 20 services à domicile
- ✓ 50%* de réduction ou crédit d'impôts
- ✓ 19 années d'expérience
- ✓ Pas de frais de dossier, pas d'adhésion, devis gratuit
- ✓ Paiement C.E.S.U. préfinancé accepté...
- ✓ Agrément qualité N/231110/F/075/Q/025



86 bd de l'Hôpital
75013 PARIS

L'APEF s'occupe de tout !

01.45.35.05.50

Retrouvez toutes les infos sur www.apef-services.fr

* Selon la législation en vigueur